

FÊTES DE FIN D'ANNÉE À POMPIGNAC UN JOLI PROGRAMME FESTIF POUR PETITS ET GRANDS



SOMMAIRE

P. 3

Informations générales et services aux Pompignacais

P. 6

Schéma directeur de gestion des eaux pluviales

P. 7

Gestion de nos déchets

P. 8

Extinction de l'éclairage public

P. 9

Dossier travaux

P. 12

Tribune libre

P. 13

Décembre festif

P. 14

Zoom sur... les artisans pompignacais du marché des créateurs

P. 17

Retour en images

P. 20-24

**Associations & vie sociale
Agenda
Cinéma**

ÉDITO

Chères Pompignacaises, chers Pompignacais,

Nous venons de vivre un été 2022 douloureux entre sécheresse, températures extrêmes et feux de forêt dévastateurs dans le sud Gironde.

Face à cette situation, les communes du canton du créonnais se sont mobilisées pour venir en aide aux sapeurs-pompiers qui combattaient les feux sans répit.

Vous avez été nombreux à répondre à nos appels aux dons durant près de 3 semaines. Je tiens à vous remercier pour votre générosité.

Depuis bientôt 3 ans, nous sommes marqués par des événements successifs éprouvants. Crise sanitaire depuis 2020, inondations en juin 2021, sécheresse et incendies d'ampleur rare été 2022 et conflit ukrainien depuis février 2022 avec le spectre d'une crise économique et énergétique.

Tout ceci change nos modes de vie, d'interaction sociale, nous bouscule dans nos certitudes et nous fait perdre nos repères au risque de nous replier sur nous mêmes.

Face aux craintes légitimes qui peuvent nous envahir dans ce contexte stressant, il est essentiel de maintenir le lien social et la solidarité entre nous.

Et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu constater que vous n'aviez pas perdu ces valeurs primordiales, ni l'envie de se retrouver et de partager de bons moments ensemble.

C'est ainsi que le week end des 03 et 04 septembre fut marqué par une belle réussite pour la 1ère fête du patrimoine de Pompignac suivie, le lendemain, du forum des associations toujours aussi apprécié avec vide-grenier et marché gourmand. Un marché des créateurs s'était invité à la fête ! Ce fut un grand succès avec des exposants ravis de l'ambiance pompignacaise.

Le 29 septembre dernier vous avez manifesté votre intérêt pour la gestion de la commune en venant à la 1ère réunion publique de compte rendu intermédiaire de mandat. C'était une promesse de campagne : vous présenter notre travail, les projets que nous portons pour vous, pour l'intérêt et la qualité de vie de Pompignac.

Des projets importants ont été présentés : travaux d'économies d'énergie avec l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, amélioration des conditions de chauffage des bâtiments, aménagement du parvis de l'église, programme de travaux de voirie pour sécuriser la circulation, de gestion des eaux pluviales, politique d'urbanisme et enjeux de la modification en cours du PLU. Sans oublier un point très précis sur l'état financier de la commune qui, progressivement, s'améliore mais reste fragile.

La Covid nous avait privés de ce moment d'échange en 2021.

Désormais, nous vous présenterons, tous les ans, le bilan de notre travail municipal et les projets à venir ; c'est un engagement pour nous, élus, un droit pour vous, Pompignacais.

Ce 1er bilan fut suivi d'un apéritif au cours duquel nous avons pu répondre à vos questions, aborder les sujets en détail et surtout apprendre à mieux se connaître pour mieux travailler pour et avec vous.

Les animations communales, associatives et communautaires continueront à Pompignac jusqu'à Noël.

Nous profiterons notamment des représentations régulières du théâtre des Salinières, du marché de Noël les 03 et 04 décembre et de l'après-midi de Noël où tous les enfants de Pompignac sont invités à la projection du film de Noël suivi d'une surprise !

Vous trouverez dans les pages suivantes de ce magazine les détails de tous les projets et manifestations à venir. Je souhaite vous y retrouver nombreux et avoir le plaisir d'échanger et partager ces moments festifs avec vous.

Je reste à votre écoute,

Très sincèrement,
Le Maire,
Céline DELIGNY ESTOVERT
Vice présidente de la CdC



LE RECENSEMENT

Le recensement des habitants de la commune va se dérouler du **19 janvier au 18 février 2023**.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Déterminer le montant des dotations de l'état, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite, l'ensemble de ces données sera traité et analysé par l'INSEE qui diffusera les résultats sur son site internet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site [Le recensement et moi](#).

Merci de bien vouloir faire le meilleur accueil aux agents recenseurs qui travaillent pour l'intérêt collectif et remplissent une mission essentielle.

Le recensement, c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



C'EST GRÂCE AUX DONNÉES COLLECTÉES QUE L'ON PEUT CONCEVOIR ET RÉALISER LES PETITS ET LES GRANDS PROJETS QUI VOUS CONCERNENT

→ POUR L'ÉTAT



Définir les politiques publiques nationales

→ POUR LES COMMUNES



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

Définir le nombre d'élus au conseil municipal

→ POUR LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS



Ouvrir de nouveaux commerces
Construire des nouveaux logements



Pour l'ensemble de la population



CATASTROPHE NATURELLE – SÉCHERESSE RÉHYDRATION DES SOLS 2022

La Commune de Pompignac déposera en cette fin d'année, une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de Catastrophe Naturelle pour 2022.

Face aux nombreuses demandes communales à prévoir, notamment en lien avec la période estivale particulièrement sèche, le dépôt peut être réalisé cette année dans les meilleurs délais. Une circulaire émanant de la Préfecture a été communiquée en ce sens mi-octobre relative aux consignes de dépôt.

C'est pourquoi, si vous constatez d'importantes fissures et des dégradations sur votre habitation liées à la sécheresse 2022, faites-vous recenser

directement en Mairie ou bien par téléphone au 05 57 97 13 00 ou bien par mail mairie@pompignac.fr. Cela permettra à la municipalité de tenir un registre des administrés.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par arrêté interministériel, vous pourrez ainsi être immédiatement informés par nos services.

Les décisions des services de l'Etat interviendront au premier semestre 2023.

Les services de la Mairie se tiennent à votre disposition.



ENTRETIEN DE SON DEVANT DE FAÇADE

Il convient de rappeler que par arrêté municipal n° 2022-75 en date du 13 mai 2022, chaque habitant doit veiller au bon entretien de la partie de trottoir, caniveau sur tout le devant de sa façade conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage peut consister, selon la situation, en la tonte des zones enherbées, le balayage, désherbage et entretien des avaloirs au droit des trottoirs.

L'effort collectif de tous est indispensable à la qualité de vie dans notre commune.

L'entretien de la Commune c'est nous tous !

Chaque riverain, propriétaire ou locataire, donnant sur les voies ou espaces publics est tenu d'entretenir son trottoir, son pied de mur, son accotement au devant de son habitation.

Selon le contexte, chacun doit **balayer, désherber ou tondre sur un 1,20 m de large.**



Les déchets végétaux (tontes, feuilles mortes, ...) sont à **composter** ou à déposer en déchetterie. Le **désherbage** se fait **sans herbicide**. Il est **manuel** (binette, raclette par exemple) ou à l'eau chaude.

Les saletés et déchets (papiers, plastique, verre, ...) doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers en respectant le tri.

Les **haies et les arbres du domaine privé en bordure des voies publiques** doivent être **taillés et élagués** à l'aplomb du domaine public.



Envie de fleurir vos trottoirs !

Nous encourageons chaque riverain à **planter, végétaliser** au devant de son habitation sur les **trottoirs enherbés ou les banquettes**. Cette végétalisation doit se faire sans gêner le passage des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite. Une largeur minimale de **cheminement de 1,20 mètres doit être conservée**.



Végétaux interdits

- **Végétaux exotiques envahissants** (ex : herbe de la Pampa, ambrosie à feuille d'armoise, faux-cotonnier, arbre à papillon, aronie à feuilles d'arbousier, séneçon du Cap, verge d'or, etc. *)
- **Végétaux épineux** (ex : berberis, aubépine, pyracantha, cactées, yuccas, etc. *)
- **Végétaux à racines traçantes** (ex : glycine, bambous, etc. *)
- **Arbres** : la plantation d'arbres est proscrite dans le cadre des trottoirs plantés
- **Végétaux urticants ou irritants** (ex : rue des jardins, berce du Caucase, etc. *)
- **Végétaux très toxiques** (ex : if, belladonna, datura officinal, morelle noire, etc. *)

* liste non exhaustive

Bonnes pratiques

- **Jardinez sans pesticides et engrais minéraux ! Leur utilisation est interdite !**
- **Soyez économe en eau d'arrosage**
- **Ne plantez pas au pied du mobilier urbain**



Si vous avez des questions, besoin d'un conseil, contactez la Mairie, un élu vous renseignera.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

A partir du lundi 7 novembre la mairie s'adapte à vos besoins et change ses horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 12h / 13h30 – **19h**

Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

Nous vous rappelons qu'à ce jour, de nombreuses démarches s'effectuent par voie dématérialisée sur www.service-public.fr

Les services administratifs et l'équipe municipale espèrent que ces nouvelles dispositions répondront à vos attentes de façon optimale.

INFO PRATIQUE

La bibliothèque municipale sera fermée du **vendredi 23 Décembre après la permanence à 12h30 jusqu'au mardi 3 janvier 16h.**

À compter du Lundi 21 novembre, l'Agence Postale Communale met en place de nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 14h30-17h45

Vendredi : 8h30-12h

Samedi : 9h-12h



SERVICES DE LA POSTE : ÉVOLUTION DES AFFRANCHISSEMENTS À PARTIR DU 01/01/23

Pour mieux répondre aux attentes et usages des Français, La Poste modernise sa gamme courrier :



RAPPEL : un îlot numérique est à disposition des Pompignacais à l'Agence postale communale en libre service, gratuitement. Il permet de se connecter à internet (boîte mail, démarches administratives, démarches postales...), de créer des documents (word/excel/powerpoint), d'imprimer, de photocopier, de scanner (uniquement en format A4).

PANNEAU POCKET - COMMENT GÉRER LES NOTIFICATIONS

Depuis début septembre 2022, la commune de Pompignac présente deux fils d'informations sur Panneau Pocket (1) : le premier fil d'information est celui historique, dédié aux informations communales et aux alertes, le second et nouveau depuis septembre : 'Évènements et vie associative - Pompignac' est dédié aux associations. Pour ne rater aucune manifestation de vos associations, placez le favori et activez les notifications.

En effet, vous pouvez rester maître de vos notifications (2) si vous souhaitez mettre en favoris des services comme le SEMOCTOM, ou d'autres communes de la CDC Les Coteaux Bordelais. Il suffit d'agir sur la cloche. Cloche pleine je suis notifié, cloche vide je ne le suis pas.

Et pour ne rien rater des évènements autour de vous, le bouton agenda (3) vous permettra jour après jour de voir ce que les communes autour de vous vous proposent, en plus de Pompignac et de prévoir vos sorties.

A date, ce sont près de 150 smartphones qui ont rejoint le nouveau fil d'information 'Évènements et vie associative - Pompignac', nous vous en remercions.





DOSSIER SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES



Le bureau d'études hydrauliques SCE est attributaire du marché relatif à la réalisation du schéma directeur eaux pluviales sur le bassin versant de La Laurence, d'une superficie de 94,6 km².

Ce marché a été mené en concertation entre la Communauté des communes Les Rives de La Laurence et la commune de Pompignac. En effet, il fallait mener une action concertée à l'échelle du bassin. Travailler à l'échelle d'une commune est insuffisant pour traiter les enjeux liés aux problèmes de forts ruissellements et d'inondations notamment au droit de ce cours d'eau qui circule dans notre commune. Les objectifs de ce schéma sont les suivants :

1

DIAGNOSTIC EAUX PLUVIALES

Il permettra de :

- Connaître le fonctionnement du réseau eau pluviale
- Détecter et localiser les anomalies,
- Appréhender l'impact des rejets pluviaux sur le milieu naturel
- Développer et caler un modèle de fonctionnement hydraulique fiable du réseau et valider sa capacité.

Ce modèle permettra de définir des scénarii d'aménagements et de travaux et d'évaluer, au travers de simulations l'impact d'éventuels projets d'urbanisation.

2

SCHÉMA EAUX PLUVIALES

Son objectif est de définir un programme de travaux et d'actions hiérarchisées en vue de :

- Maitriser et gérer les eaux pluviales pour assurer la protection des biens et des personnes : organes de régulation, réhabilitation de réseau....
- Définir les moyens en terme de ressources pour optimiser la gestion du réseau.
- Définir des scénarii d'aménagement et des préconisations pour l'urbanisation future.

3

DÉFINITION D'UN ZONAGE

Il permettra de :

- limiter l'impact des rejets eaux pluviales,
- maitriser le ruissellement des eaux pluviales
- définir les secteurs où il conviendra de mettre en œuvre des techniques alternatives aux solutions classiques au travers de prescriptions réglementaires et urbanistiques.

Cette étude s'étendra sur environ 12 mois. Le personnel du bureau d'études SCE effectuera des relevés terrains. Vous serez donc amenés à les rencontrer à Pompignac. Des réunions avec les administrés des zones concernées seront organisées.



A partir du samedi 15 octobre 2022,
Les déchèteries ferment 1h plus tôt
 (horaires de saison basse jusqu'au 14 mars)



ENGAGEONS-NOUS POUR LE TRI DES EMBALLAGES !

A partir du 1er janvier 2023, les consignes de tri vont se simplifier : Tous les emballages et les papiers pourront être mis dans le bac jaune ! En plus des emballages que vous triezi déjà, vous pourrez ajouter :

- **Tous les emballages en plastique** : les pots de yaourt, les films, les barquettes plastiques et polystyrène, les sacs...
- **Tous les petits emballages en métal** : les gourdes de compote, les capsules de café, les plaquettes vides de médicaments, les opercules...

A partir du mois de novembre les agents du SEMOCTOM, lors des tournées de tri, **colleront les nouvelles consignes sur vos bacs jaunes**. Vous serez informés par mail en amont de notre passage pour que vous puissiez laisser vos bacs de tri dehors le jour du ramassage.

A noter : si aucun bac n'est mis devant votre porte, nous laisserons l'autocollant dans votre boîte aux lettres.

Nous vous remercions par avance de le coller sur le couvercle de votre bac jaune.

A partir du mois de décembre vous recevrez une enveloppe contenant : un courrier explicatif, un **memo-tri** avec les nouvelles consignes et votre calendrier de collecte 2023.

Ce futur geste de tri des nouveaux emballages permettra de réduire le poids de la poubelle grise.

Pour plus d'informations, rendez vous sur le site du SEMOCTOM www.semoctom.com

En attendant le 1er janvier 2023...

Nous vous invitons dès à présent à évaluer la taille de votre bac jaune.

Si votre bac déborde fréquemment malgré un compactage raisonnable des emballages, n'hésitez pas à nous contacter pour en changer contre un plus grand sur notre site internet grâce à notre formulaire de demande de bac ou par téléphone au 05-57-34-53-20.

A partir du 1 janvier 2023

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Juste vidés, pas emboîtés les uns dans les autres et hop sans sac dans le bac !



Retrait gratuit au SEMOCTOM
 9 route d'Allégret 33670 Saint-Léon de 8h45 à 17h15 du lundi au vendredi.
 Livraison chez vous contre 5,20€ TTC (chèque ou virement)



Annoncée dans le bulletin municipal de juillet 2022 et présentée lors de la réunion publique du 29 septembre dernier, l'extinction de l'éclairage public sera mise en place au sein de la commune à compter du 02 janvier 2023.

Une analyse de la situation actuelle a été réalisée par le SDEEG (Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde) en tant que délégataire.

Cette décision a pour objectif de réduire la consommation énergétique, de limiter la pollution lumineuse et de préserver la biodiversité. En outre, ces éclairages peuvent influencer négativement le cycle naturel du sommeil chez l'homme.

NOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC EN QUELQUES CHIFFRES

Coût énergétique actuel =
25 000 €/an

587 points lumineux – 23% leds
– 47 armoires de commande
d'éclairage

Sur la base d'une extinction entre
23H et 5h, économie de
8 à 10 000€/an avant
augmentation du coût de
l'énergie

Hausse attendue de l'énergie x2,5 à 4
soit 20 à 40 000 € / an
d'économie potentielle

Budget de l'opération =
42 000€ HT avec 8 000 € de
subventions

Reste à charge pour la
commune : 34 000 € HT

Durée d'amortissement
< 2 à 4 ans

Sécurité routière

De nombreuses études ont montré que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents de la route. Au contraire les automobilistes ont même tendance à réduire leur vitesse.

Sécurité des habitants

Dans les communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des infractions n'a été observée. Cette information nous a été confirmée, pour notre territoire, par la gendarmerie de Tresses qui dispose de plusieurs années de recul puisque nos communes voisines ont adopté l'extinction nocturne de l'éclairage public depuis déjà plus de 5 ans.

[Les statistiques nationales](#) démontrent que 80% des cambriolages ont lieu dans la journée (55% entre 14h et 17h) et que 99% des délits et incivilités ont lieu dans des lieux parfaitement éclairés. En effet, les voleurs, délinquants ont besoin de lumière pour commettre leurs délits. Dans

le noir, ils seraient paradoxalement plus visibles, étant empêchés de circuler feux éteints avec leur véhicule, ou contraints d'utiliser des lampes torches.

L'extinction nocturne éviterait également les attroupements de petits trafiquants sur la voie publique au-delà d'une certaine heure.

L'équipe municipale tiendra des permanences en mairie pour répondre à toutes vos questions.

Les permanences auront lieu les 19 et 26 novembre 2022 en mairie de 10h à 12h.

CLOS DE LA PRAIRIE

Des travaux de création de places de parking et de sécurisation des modes de circulation douce ont été engagés en septembre dernier.

- Création de places de parking,
- Reprise de la signalisation au sol pour les places de parking existantes,
- Mise en place de barrières bois pour empêcher le passage des 2 roues motorisés sur le chemin de liaison entre le lotissement et l'école maternelle
- Mise en place de potelets pour éviter le stationnement sur trottoir
- Création d'une dalle pour déposer des poubelles de tri individuelles les jours de passage du SEMOCTOM
- Busage à l'entrée du lotissement pour des raisons de sécurité routière

Du fait de problème d'approvisionnement en produits bois notamment, les travaux ont pris du retard et seront normalement terminés d'ici fin d'année. Ces travaux font suite à une réunion de quartier ayant permis de partager sur les besoins collectifs puis de mettre, au budget 2022, le financement des interventions nécessaires.



CHEMIN DE SARAIL

Le revêtement de chaussée du chemin de Sarail situé entre le chemin de Marsalat et la zone artisanale de la Lande à Montussan a été intégralement repris en août 2022



CLAIRIÈRE DE LAUDUC


Réalisation des trottoirs en bicouche et des entrées charretières en enrobé.

MISE EN SERVICE DE LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE AU CENTRE BOURG




MOBIVE : UN RESEAU DE RECHARGE ET DE MOBILITE A LA MAILLE REGIONALE


Pour connaître les conditions d'utilisation aller sur www.mobive.fr



+ de 850 bornes



Accessible
24h/24 et 7j/7



Interopérable, ouvert aux abonnés d'autres opérateurs

LIMITATION DE LA VITESSE SUR NOS VOIES

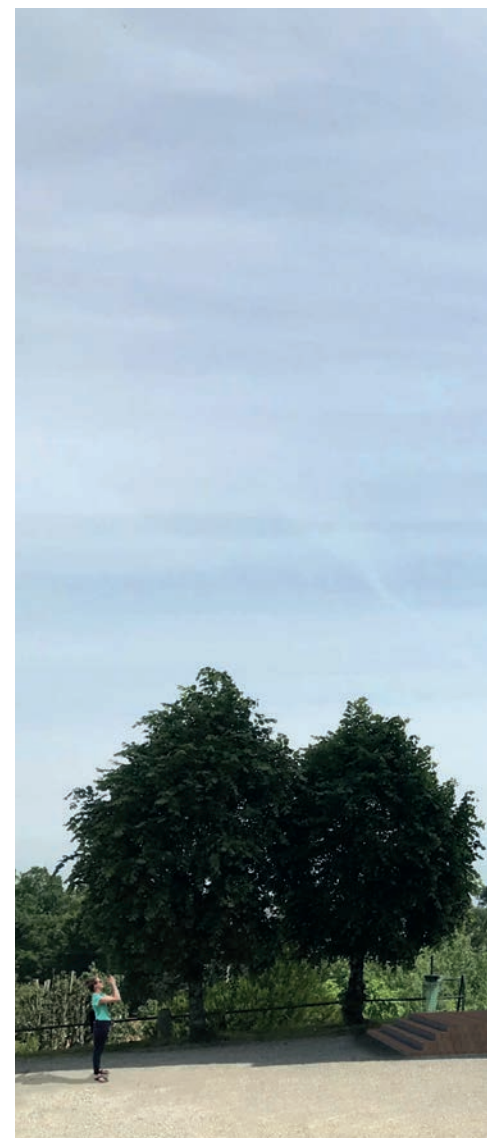
Afin de réduire la vitesse et sécuriser les conditions de circulation, des travaux visant à réduire la vitesse par des dispositifs physiques sont en cours sur divers points de la commune.

CHEMIN DE SARAIL

Emprunté par de nombreux véhicules vers ou venant de l'avenue du Périgord, ce chemin de faible largeur est devenu dangereux dans le secteur légèrement urbanisé en lien avec le quartier de Bouchet. Aussi pour casser la vitesse, un STOP sera mis en place sur le chemin de Sarail à l'intersection avec le chemin de Bouchet obligeant les véhicules à l'arrêt. Un plateau ralentisseur sera également installé.

ROUTE DE TOUTY

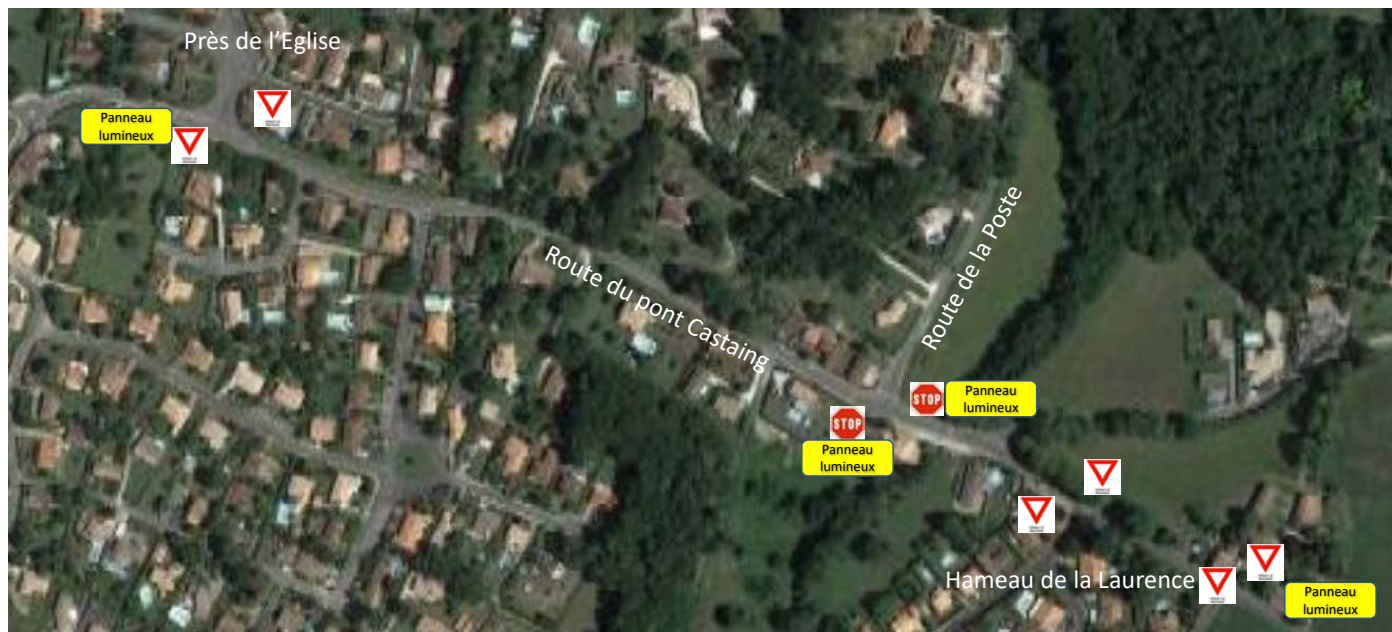
La vitesse y est excessive. En accord avec la Communauté des Communes qui prend en charge les travaux de cette voie communautaire, un STOP sera installé à l'intersection avec la route de l'Eglise. Cette dernière deviendra donc prioritaire. En 2023, dans le cadre du plan vélo, des aménagements complémentaires seront réalisés pour réduire la vitesse. Les solutions sont à l'étude.



ROUTE DU PONT CASTAING ET ROUTE DE LA LAURENCE

La route départementale 241 est un axe très emprunté. Situé en zone urbanisée de Pompignac la vitesse y est limitée à 50 voire 30 km/h par endroit. Malgré ces limitations, force est de constater que celles-ci ne sont que trop peu respectées. A l'instar de nos communes voisines et après échange sur l'efficacité des mesures qu'elles ont adoptées, des changements notables vont bientôt être réalisés afin de modifier les priorités sur cette voie départementale. L'objectif est de lutter contre les excès de vitesse en obligeant les véhicules empruntant la RD 241 à ralentir, voire s'arrêter. Ainsi les accès aux Près de l'Eglise et au Hameau de la Laurence vont devenir prioritaires par la création de Cédez le passage au droit de leurs accès. Un STOP viendra compléter le dispositif au niveau de l'intersection avec la route de la Poste. Cette dernière deviendra également prioritaire.

Des balises de signalisation lumineuse positionnées en amont de ces nouveaux dispositifs de priorité viendront avertir les automobilistes des changements effectués. Le plan ci-dessous indique les modifications projetées :



TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DU PARVIS DE L'ÉGLISE

Des travaux de mise aux normes pour permettre l'accessibilité à tous vont être réalisés au droit du parvis de l'église. Une rampe d'accès va être aménagée en matériau composite antidérapant. L'escalier d'entrée va ainsi être prolongé sur le devant de l'église afin de pouvoir accueillir la partie terminale de la rampe. Cette extension sera réalisée en pierres de taille afin de conserver la qualité des lieux.

Une jardinière, également en pierres de taille, sera créée afin d'intégrer la rampe d'une longueur totale de près de 10 mètres avec une pente comprise entre 5 et 8%.

Un éclairage sera également mis en place afin d'assurer l'accès en toute sécurité. Les dispositifs seront encastrés.

Ces travaux entrent dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée). Il s'agit d'un dispositif qui impose la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public. La commune de Pompignac est soumise à cette obligation.

Le montant de cette opération est de 71 254,70 € HT avec une subvention de l'Etat à hauteur de 35% soit 24 938 €. Le reste à charge pour la commune est donc de moins de 47 000 € HT.

Pour rappel : la précédente municipalité (groupe d'opposition Pompignac en transition) souhaitait engager des travaux pour 232 901 € HT avec une subvention de 35% soit 81 515 € pour un reste à charge de 151 386 € HT. La municipalité ne disposant pas de ces ressources financières, le projet a été repensé pour répondre aux besoins tout en restant sobre.

L'économie générée pour la commune est donc de plus de 100 000 €.



MAJORITÉ MUNICIPALE : CONSTRUIRE DEMAIN ENSEMBLE

Il nous faut progressivement mais sûrement enclencher des changements structurants pour l'avenir de la commune. Le contexte économique et énergétique international nous y contraint. Nous devons apprendre à consommer juste, à modifier nos comportements.

Depuis plus de 2 ans, nous œuvrons dans ce sens, les crises successives nous confortant dans la politique communale que nous menons. Elle est dynamique, responsable, bienveillante et juste. Elle exige rigueur, anticipation, sobriété et priorisation permanente. Cela nécessite de faire des choix et de cibler les investissements importants. Ainsi, cet été, nous avons procédé au remplacement de la très vieille chaudière qui assurait le chauffage de l'école élémentaire, du périscolaire et de la mairie par une chaudière de nouvelle génération. Elle devrait entraîner jusqu'à 30% d'économie de consommation de gaz. Cette opération fût subventionnée à hauteur de 21 450 €.

Nous avons également engagé les travaux pour l'extinction nocturne de l'éclairage public dès janvier 2023 et la mise en place d'une régulation des températures dans certains bâtiments. Nous programmons dès à présent des travaux complémentaires pour 2023.

Ces efforts nous permettent d'affronter les hausses annoncées du coût de l'énergie et de limiter l'impact sur notre budget. La sécheresse nous conduit, également, à réfléchir à la pérennité de nos espaces végétalisés. Une réflexion est engagée avec le conseil consultatif des arbres et des professionnels : résistance des essences, besoin en eau, lieux et modes de plantation....

Grâce à notre rigueur budgétaire depuis 2 ans et aux actions d'économie énergétique engagées, nous pouvons maintenir la feuille de route des travaux votés en mars 2022 : mise en accessibilité du parvis de l'Eglise, étude sur le schéma directeur de gestion des eaux pluviales, réhabilitation des bassins existants de stockage d'eaux de ruissellement et travaux de voirie et de plantation d'arbres, modification du PLU. N'oublions pas les imprévus qui par définition ne sont pas programmés mais souvent très coûteux.

Ainsi, le budget présenté et travaillé en commission finances puis voté en conseil municipal en mars 2022 demeure parfaitement en ligne.

Fin 2022 et début 2023, ce budget sera gratifié de subventions que nous avons obtenues : près de 150 000 € pour travaux de réparation suite aux inondations de 2021, 120 000 € pour les travaux de remise en état de la maison des associations qui sera transformée en bibliothèque, 25 000 € pour réparation des bassins de stockage des eaux de pluie et 8 000 € pour extinction de l'éclairage public. Agir efficacement, sans relâche, avec discernement et sobriété est plus que jamais un impératif pour l'équipe majoritaire. Depuis plus de 2 ans, nous travaillons ainsi et nous continuerons sans fléchir, en toute transparence. C'est indispensable pour Pompignac. Quant aux oppositions, elles ont, semble-t-il, décidé de rester dans une opposition de principe, critiquant, se plaignant de ne pas être informées, consultées, sans jamais être force de proposition quand, en commission, nous demandons leur avis sur un projet, et absentes quand nous leur proposons de participer aux évènements de la commune.

LISTE POMPIGNAC EN TRANSITION

Dans le noir. Madame le Maire veut supprimer l'éclairage public de minuit à 5h du matin. Raisons : des économies, moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES), moins d'impact sur la faune sauvage. Cette démarche, contraire à l'avis de 91 % des français, attachés à l'éclairage public, nécessiterait au minimum une étude d'impact, des statistiques, des chiffres sur ce que coûte l'éclairage et les économies que l'on ferait en l'éteignant 5 h par nuit, l'évaluation de l'effet sur la sécurité, accidents et criminalité (aucune étude n'existant à ce jour) et une concertation conséquente. Or, rien, aucun document présenté aux conseillers municipaux ni aux administrés, aucun débat. Et en-amont, aucun plan global sur les économies d'énergie et de CO2, sur l'amélioration des services publics et la sécurité (au contraire, on y porte atteinte), alors que se multiplient les dépenses inconsidérées (cabinets d'audits incompetents, transfert au SDEEG de l'instruction d'urbanisme, pertes gigantesques de subventions, renégociations catastrophiques d'emprunts en fin de course, budget pharaonique pour le simple déménagement de la bibliothèque (370 000 €), plantations d'arbres perdues car faites en pleine canicule, etc. L'opposition doit faire elle-même les calculs que Mme le Maire refuse de transmettre. Ainsi, l'éclairage public coûte environ 20 000 € à Pompignac (6,25 € par an et par habitant). L'économie de l'extinction prévue serait seulement de 4 480 € par an, moins l'usure prématurée des dispositifs due au doublement des cycles éclairage-extinction et moins les 36 404€ de travaux jamais amortis à payer pour adapter le dispositif. Ces résultats dérisoires, négatifs même, valent-il la peine de remettre en cause un progrès historique majeur, un service public fondamental, qui a tout cha

Le texte ci-dessus a été tronqué car il excédait le nombre de caractères fixé par le règlement du Conseil Municipal, voté à l'unanimité.

LISTE VIVONS POMPIGNAC AUTREMENT

- Lors du conseil municipal du 9 juin nous avons voté et élu un nouveau 1er adjoint au maire, Francis Coup, suite à la démission de Philippe DESTRUEL qui reste néanmoins conseiller municipal et conserve toutes ses délégations.
- A cette occasion, nous avons alerté Mme Le Maire sur le fait que depuis le début de son mandat, il n'y a plus d'adjoint à l'urbanisme, ni d'adjoint aux finances. A cela s'ajoute le fait que les commissions municipales si elles ont été créées, ce dont nous nous réjouissons, ne fonctionnent pas ou plus.
- La commission finances ne s'est plus réunie depuis le 22 février dernier alors que les sujets de travail et de suivis de nos finances ne manquent pas !
- La commission urbanisme ne s'est plus réunie depuis le mois d'octobre 2021. Alors que là aussi les sujets ne manquent pas !
- Nous pourrions travailler sur la modification de notre PLU en cours et sur l'aménagement de notre centre bourg.
- La commission Affaires scolaires ne s'est pas réunie depuis novembre 2021.
- Les sujets de réflexion qui impactent l'avenir de notre commune, ne manquent pas. Vie des associations, besoins en structures, soutien et évolution de nos commerçants, urbanisme.
- Nous rappelons aux élus de la majorité que ce bon fonctionnement est de leur ressort ! Avec la légitimité de leur élection, ils ont le devoir de faire vivre notre démocratie locale : les commissions municipales en sont l'un des piliers ! Madame le maire, lors de la réunion publique du 29 septembre a indiqué reconnaître le statut de « conseiller d'opposition », encore faut-il leur donner les moyens de participer à la gestion de la commune.
- Vos élus Vivons Pompignac Autrement : Alain Guillaume, Raphaël Jouannaud.
- Pour nous contacter : vivonspompignacautrement2020@gmail.com



DÉCEMBRE FESTIF À POMPIGNAC



MARCHÉ DE NOËL

LES 3 ET 4 DÉCEMBRE

Le marché de Noël de Pompignac se déroulera les samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022 dans la salle des fêtes Maurice Déjean ainsi qu'en extérieur.

Plus d'une vingtaine de stands de créateurs et d'artisans des métiers de bouche sont à découvrir avec une pléiade d'idées cadeaux pour petits et grands.

Bijoux fantaisie, objets de décoration (statuettes, tableaux, bois flotté, bougies...), peinture sur verre et sur porcelaine, macramé, broderie, herbiers et couronnes de Noël, produits de beauté artisanaux...

Pour les papilles, les producteurs essentiellement locaux vous attendent avec des produits de qualité : vins, champagne, foie gras, confit, plats cuisinés, charcuterie, huîtres, miel artisanal français, gâteaux (pain d'épice, biscuits secs, croquants...), chocolats, vanille...

Manège, pêche aux canards pour les plus jeunes
Restauration sur place possible

DATES ET HORAIRES

Samedi 03 décembre :

10h-19h

Dimanche 04 décembre :

10h-18h

Nos artisans et créateurs locaux seront bien sûr présents pour se faire connaître, vous présenter leurs produits. N'hésitez pas à venir les rencontrer, ils vous attendent tous avec impatience !

LE 03/12 DE 10H À 19H

MARCHÉ GOURMAND

Marché de Noël

MARCHÉ DES CRÉATEURS

LE 04/12 DE 10H À 18H

SALLE MAURICE DEJEAN
ET SUR L'ESPLANADE DE L'ENTRE-DEUX-MERS

COMMUNE DE
POMPIGNAC

ne pas jeter sur la voie publique

TEL. MAIRIE : 0557971300 *À Pompignac* mairie@pompignac.fr

**FIL AU CHAS
COUTURE, RETOUCHES & BRODERIE**

Installée depuis plusieurs années à Pompignac, je suis toujours à votre écoute pour vos travaux de couture (ourlets, transformations, pose de fermeture et autres idées...)

J'ai la chance, cette année de participer à notre marché de Noël, où je vous présenterai mes créations :

- des bandeaux colorés qui ne glissent pas, parfaits pour accessoiriser votre tenue, terminer joliment votre coiffure.
- des idées de cadeaux pour bébés : Tête, un doudou original créé à votre demande, avec des tissus que vous choisirez qui s'assortit aux paniers de lingettes, gigoteuse, bavoir, sortie de bain. Tout est personnalisable !



06 20 90 59 80
21, chemin de Bouchet
33 370 Pompignac

**ENVOLÉES OCÉANES
CRÉATRICE DE BIEN-ÊTRE**

Je m'appelle Audrey, je travaille dans le Bien-Être.

Je fais entrer le Soleil dans votre vie quand la pluie et les orages envahissent votre quotidien à cause du manque de confiance en soi, des peurs, des doutes, de la charge mentale et émotionnelle trop lourde à porter et ce, alors-même que vous êtes déterminés à vivre votre Meilleure Vie.

Pour vous aider à rayonner, j'ai dans ma boîte à outils : les Pierres Naturelles, le Reiki et des évènements de connaissance de soi en soirée et en journée.

Je crée des Bijoux qui sont des véritables objets de développement personnel, J'enseigne le Reiki et je vous reçois en séance individuelle, et je propose Cercles de Femmes entre autre

06 88 74 25 64
17 Clos du Château
33370 Pompignac
envoleesoceanes.com

**VIGNOBLES MASSÉ
UNE FAMILLE, TROIS APPELLATIONS**

Château Queyssard à Pompignac - Domaine de Terrefort Bi-bonne - Château Lagrave

- Bordeaux - Côtes de Bordeaux - Saint Émilion

Une famille, trois propriétés, trois appellations, le respect du terroir et de l'environnement.

Nous proposons une jolie gamme de vins qui se décline en trois couleurs : un blanc Entre-Deux-Mers vif avec des parfums d'agrumes, un rosé très fruité et des vins rouges qui mettent en valeur tous les mets qu'ils accompagnent.

Nos Saint-Émilion seront le cadeau idéal pour faire plaisir et vous faire plaisir à un prix très abordable pour cette fin d'année.

Retrouvez nous au Marché de Noël.



contact@vignobles-masse.com

RÉSENTS SUR LE MARCHÉ DE NOËL

FOEBECREA CRÉATION DE BIJOUX

Je vous invite à rentrer dans mon univers créatif et très coloré. J'aime jouer avec les matières et les couleurs pour réaliser des bijoux uniques, intemporels, pour certains minimalistes et pour d'autres plus personnalisés. Des perles MIYUKI, des perles de verre ou en bois, des pierres naturelles et bien d'autres perles encore sont utilisées pour la composition de mes bijoux fantaisie. Chaque pièce est unique et je peux créer à la demande ou encore régler à la taille les bracelets déjà à la vente. N'hésitez pas à me contacter, en attendant, je vous souhaite une belle visite.



06 37 89 63 36 foebecrea@gmail.com
foebecrea.fr / [instagram](#) / [facebook](#)



Contact au 06 89 41 82 59

ATELIER DU KAOLIN PEINTURE SUR PORCELAINE

A cette occasion, nous proposerons des porcelaines décoratives et utilitaires (tasses, mugs, dessous de plat, repose cuillères.....), toutes peintes à la main et réalisées dans notre atelier à Pompignac. Les couleurs cuites entre 760° et 830° sont résistantes et peuvent passer au lave-vaisselle.



POMPIGIRL VENTE DE SAPINS

Afin d'aider une jeune Pompignacaise à financer son projet de voyage d'études, une vente de sapins sera organisée. Pensez à réserver avec les flyers joints à ce bulletin.

DOMAINE BRONDEAU LALANDE VIN BORDEAUX SUPÉRIEUR

Exploitant-propriétaire de ce domaine familial situé à Pompignac, nous vous proposons notre Bordeaux Supérieur Rouge.



12 chemin de Brondeau
33370 Pompignac
brondeau.lalande33@gmail.com
www.brondeau-lalande.com



SECRETS DE MIEL SOINS BEAUTÉ & BIEN ÊTRE

Secrets de Miel, c'est une ligne exclusive haut de gamme de soins pour la beauté et le bien-être, inspirée des remèdes de nos grands-mères, qui puisent leurs vertus au cœur des ruches.

Miel, Gelée royale, Pollen et Propolis, les produits de la ruche agissent en synergie avec les meilleures plantes, fleurs et fruits du monde entier pour prendre soin de votre corps et de votre peau. Ce sont les abeilles qui prennent soin de vous.

Nos formules innovantes, issues de mois de développement par les pharmaciens des services R&D de nos laboratoires français, puisent leur efficacité au cœur de la nature.

Profitez du marché de Noël pour découvrir et tester nos produits d'origine 100% naturelle, sans paraben ni silicone, non testés sur les animaux, produits en France dans le respect de notre écosystème le 3-4 décembre à Pompignac.



www.secretsdemiel.com

CINÉMA DE NOËL

17 DÉCEMBRE

Samedi 17 décembre à 15h, aura lieu la projection d'un film d'animation pour les enfants pour fêter le début des vacances de Noël.

Cet évènement est offert par la Mairie de Pompignac pour tous les enfants de la commune ; à l'issue de la projection, des surprises attendront les enfants !

Venez nombreux, venez partager l'esprit de Noël et un moment de convivialité.

Présentation du film :

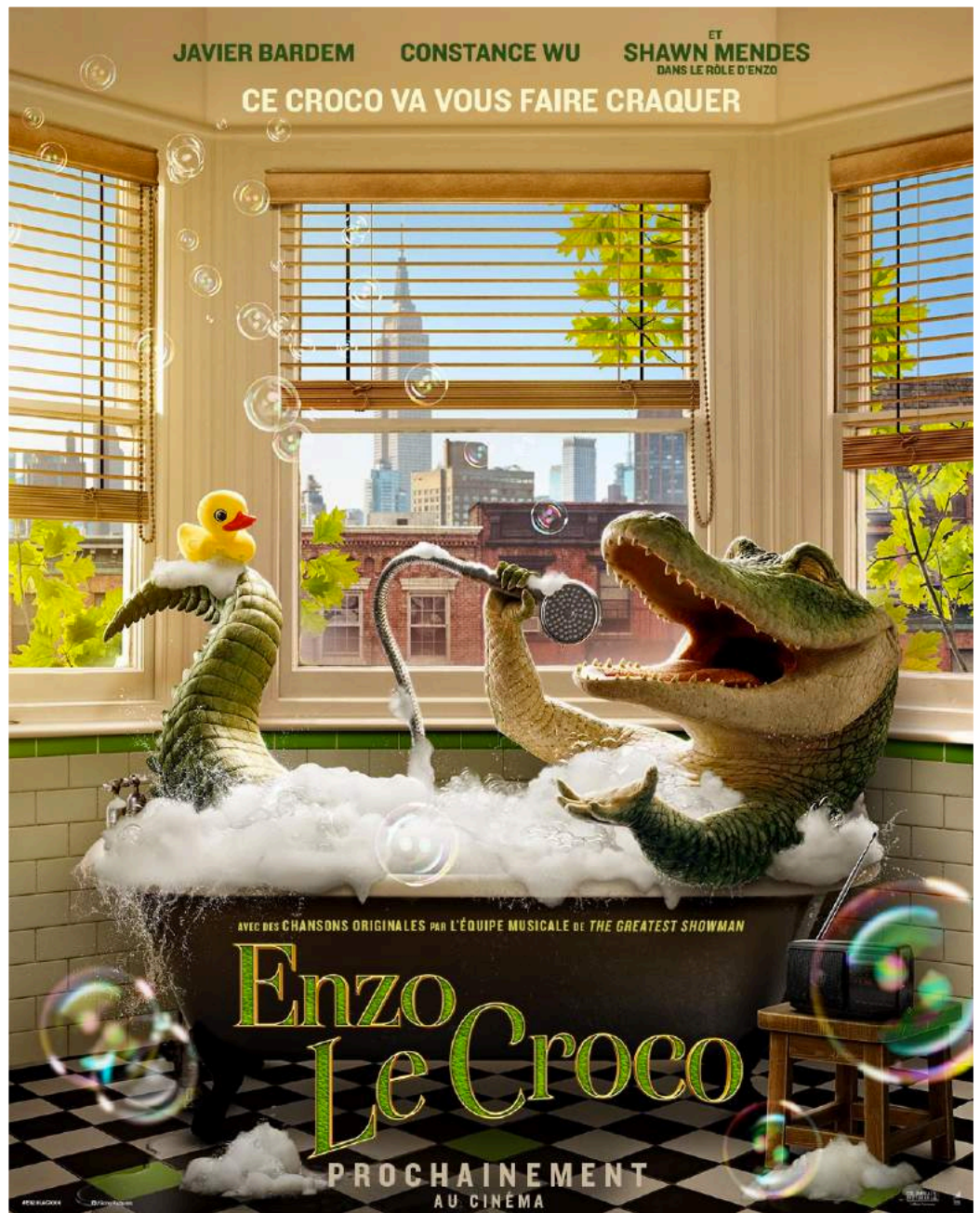
Quand la famille Primm déménage à New York, leur jeune fils Josh peine à s'adapter à sa nouvelle école et à ses nouveaux camarades. Tout cela change quand il découvre Enzo - un crocodile chanteur qui aime les bains, le caviar et la musique - et qui vit dans le grenier de sa nouvelle maison. Enzo et Josh deviennent rapidement amis, mais lorsque l'existence d'Enzo est menacée par leur diabolique voisin, M. Grumps, la famille Primm s'allie avec Hector P. Valenti, le propriétaire d'Enzo pour prouver au monde qu'une famille peut naître des sources les plus inattendues, et qu'il n'y a rien de mal à être un grand crocodile chanteur, doté d'une riche personnalité.

CONCERT DE NOËL

VENDREDI 9 DÉCEMBRE / 19H

La magie de Noël s'invite à la salle polyvalente ! Les élèves de l'École de Musique de Pompignac vous proposent de venir partager un concert chaleureux. Les tout petits des classes d'Éveil et quelques ensembles instrumentaux seront ravis de monter sur scène pour vivre avec vous leurs premiers pas musicaux ! Le répertoire sera principalement exécuté par nos plus jeunes musiciens en herbe, bien que notre chorale adulte, le Chœur Chamade, vous proposera bien volontiers quelques chants appropriés. Un petit ensemble "surprise" sera peut-être même au rendez-vous !

Venez nombreux pour les encourager !

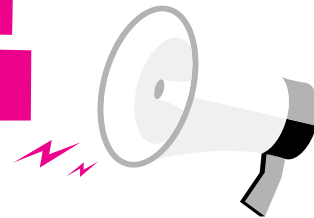


GUIGNOLS

16 & 19 NOVEMBRE



Retour en images sur les événements communaux de la rentrée !



Les samedi 03 et dimanche 04 septembre, Pompignac faisait sa rentrée avec la fête du patrimoine et le forum des associations. Ce week-end ensoleillé était l'occasion de se retrouver, de découvrir la commune et son histoire et de renouer avec nos associations. Plaisir et convivialité ont rythmé ces 2 journées grâce à l'engagement de tous les bénévoles et à votre présence.



Samedi 03 septembre, sous la direction de Jean Louis Lataste, élu municipal, près de 200 personnes se sont baladées dans le bourg de Pompignac et sur la ceinture verte pour découvrir l'histoire et le patrimoine de notre commune.

Durant 3 heures les visiteurs furent tenus en haleine entre explications, anecdotes de Jean Louis Lataste, mise en scène d'activités quotidiennes par des comédiens d'un jour, contes et chants à l'église, au lavoir de Cordes et à la cascade.

Cette découverte de Pompignac fut extrêmement appréciée de tous.

Pour l'occasion des affiches explicatives avaient été installées en divers points. Ainsi chacun pouvait à son gré découvrir l'histoire d'un bâtiment, les modes de vies au travers des siècles, un événement passé et l'évolution de la commune.

Un quizz est venu clôturer cette balade. Les bons élèves ont eu le plaisir de recevoir des cadeaux que la municipalité avait pu constituer grâce à la contribution et aux dons de nos commerçants et producteurs locaux. Cette belle journée s'est terminée par un concert de l'école municipale de musique et un repas champêtre.

La municipalité remercie tous les bénévoles et généreux donateurs qui ont permis de faire de ce 03 septembre une journée conviviale et festive.





Dimanche 04 septembre,

Pompignac se levait aux aurores pour le forum des associations – marché des créateurs et vide-grenier. Dès 6h30, les premiers exposants arrivaient. Cet événement annuel est toujours l'occasion de se retrouver après les vacances, de (re)découvrir avec plaisir nos associations.

La municipalité profite de cette occasion pour inviter les nouveaux Pompignacais à son stand afin de faire connaissance, répondre à leurs questions et partager un moment de convivialité.



Cette année, un marché des créateurs s'est invité à la fête. Franc succès avec près de 20 exposants qui ont apprécié la belle journée festive et l'ambiance de Pompignac.

Forte de cette belle réussite, la municipalité a décidé de relancer le marché de Noël regroupant créateurs et métiers de bouche comme le faisait avec brio l'AREP (Association de Restauration de l'Eglise de Pompignac) il y a quelques années.



Retenez la date!

MARCHÉ DE NOËL
SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04
DÉCEMBRE DE 10H À 18H
SALLE MAURICE DÉJEAN

Retour sur le week-end bleu du 07 au 10 octobre

Pour sa deuxième édition, le week-end bleu fut de nouveau une réussite.

Destiné aux seniors afin de partager des moments de convivialité et d'information pratique, il a été marqué cette année par une programmation concertée avec les autres communes de la Communauté des Communes « les coteaux bordelais » afin d'offrir des animations qualitatives et variées durant le mois d'octobre pour tous.

A Pompignac, Mme Juge adjointe aux solidarités avait organisé 3 événements festifs fort appréciés.

Tout d'abord, une marche bleue sur la ceinture verte. Elle a permis à chacun de discuter, d'admirer les couleurs de l'automne et de pratiquer une activité physique douce.

Puis ce fut la projection du film « La belle course » avec Line Renaud et Dany Boon suivie d'un goûter. Ce fut pour beaucoup un beau moment d'émotion car l'histoire de ce film a parfois rappelé des souvenirs à nos seniors.

Enfin, ce week-end a été clôturé par une après-midi dansante avec goûter : madison, tango et autres danses sont venues ponctuer ce bon moment de rire, de discussion et surtout a permis à tous de se rencontrer.



Réunion publique : vous étiez nombreux à avoir assisté à la réunion publique de compte rendu intermédiaire de mandat de la municipalité. L'objectif était d'échanger sur le contexte général de gestion de la commune, de faire part des actions réalisées et projets à venir.

Pompignac a participé à la 14^e édition de LIRE ELIRE en partenariat avec Biblio.gironde

La bibliothèque municipale de Pompignac a fait partie des 50 bibliothèques girondines participantes.

Pendant 6 mois, 40 enfants de 6 à 16 ans ont lu des sélections (3 livres sur 4 catégories), et ont voté entre le 3 et le 16 octobre pour leurs livres préférés.

C'est au cours d'une après-midi festive organisée par la bibliothèque, le mercredi 5 Octobre que 80 personnes (enfants, parents, famille...) se sont réunies autour d'ateliers créatifs, du vote organisé dans des conditions réelles avec isoloir et du spectacle de la Compagnie Ezika offert par Biblio. Gironde.

A l'issue, les participants ont profité d'un goûter offert par la municipalité.



CULTURE & VIE ASSO

LA PALA POMPIGNAICAISE

TOURNOI INTERNE ET DÉBUT DE SAISON

Le dimanche 9 octobre, les adhérents du club de pelote basque de la Pala Pompignacaise, anciens et nouveaux venus, se sont retrouvés sur la plaine des sports sous un beau soleil pour leur traditionnel tournoi interne d'automne. Au programme de la journée, parties de pelote disputées sur les frontons extérieur et intérieur et repas convivial autour du chalet de la Pala. Les vainqueurs de cette édition ont été les expérimentés Eric Brousteguy et Michel Bagogaray après une finale âprement disputée !

À noter également l'excellent début de saison des équipes du club engagées dans les tournois « Mur à gauche » de Bordeaux Lac et « Place libre » de Gradignan, toujours en course et qualifiées pour les phases finales. En espérant une suite de saison sur cette lancée et des titres pour Pompignac ...



EKILIBRIO

IL RESTE DES PLACES !

MÉTHODE PILATES à POMPIGNAC : Renforcement musculaire doux, Soulagement du dos. Étirements, Respiration & Détente.

Quelques places restent disponibles le Jeudi soir à 19h et le Samedi matin à 9h30.

N'hésitez pas à nous rejoindre, cette discipline est accessible à tous ! Salle annexe de la Salle Polyvalente et Ecole Maternelle (certains samedis)

Avec Valérie HORRU Animatrice diplômée BPJEPS, Méthode Pilates

Inscription à l'année ou à la carte (Samedis) :

05 56 72 84 06 - Annie Capdeville

Mail : annicapde5@gmail.com

06 13 90 18 40 - Florence Gaboriau

Mail : f.gaboriau@ail.com



JUDO CLUB POMPIGNAC

IL EST ENCORE TEMPS DE PRENDRE LE CHEMIN DU DOJO !

Le Judo Club propose des activités pour les enfants à partir de 3 ans, pour les ados et pour les adultes. Motri-judo, Judo, Self-Défense, Taïso : il y en a pour tous les goûts, toutes les conditions physiques et tous les niveaux !

Vous bénéficiez de 2 séances d'essai sans engagement. Présentez-vous tout simplement au dojo aux horaires de cours.

Des questions ? Ecrivez à contact@judopompignac.fr

MERCREDI	VENREDI
10h – 11h JUDO MINI-POUSSINS 6 à 7 ans	
11h15 – 11h45 MOTRI-JUDO 3 ans	
16h – 17h EVEIL JUDO 4 à 5 ans	17h – 18h JUDO MINI-POUSSINS 6 à 7 ans
17h15 – 18h45 JUDO POUSSINS/BENJAMINS 8 à 11 ans	18h -19h JUDO POUSSINS/BENJAMINS 8 à 11 ans
18h45 – 19h45 JUDO Ados & Adultes	19h – 20h TAÏSO & RENFORCEMENT Adultes
19h45 – 20h45 TAÏSO & RENFORCEMENT Adultes	20h – 21h30 JUDO Ados & Adultes
20h45 – 21h30 SELF DÉFENSE Ados & Adultes	

Séance continue double-activités pour ceux qui le souhaitent



FOOTBALL

UN NOUVEAU CLUB A VU LE JOUR DERNIÈREMENT LE FC RIVE DROITE 33 !!!

Née d'une fusion de trois clubs emblématiques de la Rive Droite, la Ste Jeunesses d'Artigues, le C.A Carignanais et les Coteaux Bordelais (composé des communes de Bonnetan, Camarsac, Croignon, Fargues Saint Hilaire, Pompignac, Salleboeuf et Tresses), cette nouvelle association a pour objectif de renouveler le football associatif de la rive droite.



A l'heure de la mutualisation, le FC RIVE DROITE 33 a su faire les bons choix en regroupant peu à peu les communes les plus dynamiques du territoire. Ainsi, le Club va pouvoir pérenniser son activité et devenir reconnu sur et en dehors des terrains aquitains. Le Club se compose de quelques 800 licencié(e)s, de l'école de foot aux vétérans et d'une école de foot féminin en plein essor !

PÉTANQUE POMPIGNACAISE LA PÉTANQUE POMPIGNACAISE À L'HONNEUR

Alors que le club de pétanque pompignacais compte 90 licenciés, 8 équipes ont été engagées dans les divers championnats de Gironde en seniors et vétérans.

Une équipe de promotion est vice championne de Gironde en seniors. En vétérans, l'équipe de promotion A est vice championne alors que notre équipe de 4ème division est sacrée championne de Gironde. C'est grâce à tous ces résultats plus d'autres (consultables sur facebook petanque pompignac) que notre club a acquis une notoriété reconnue dans le département.



Équipe vétérans championne de Gironde



Équipe pompignac vice championne de Gironde en vétérans



Équipe promotion vice championne de Gironde



ANCIENS COMBATTANTS UNE JOURNÉE DANS LA VALLÉE DE LA DORDOGNE

Le Trésorier de la Section des Anciens Combattants de Pompignac, Monsieur Michel MALIGNIER, a préparé avec minutie, cette journée du mardi 13 septembre 2022.

Dès 7h, 49 personnes prenaient place dans le car pour se rendre dans le Lot pour découvrir la Vallée de la Dordogne. Après un départ matinal, nous faisons une halte pour prendre à une heure plus raisonnable (le groupe est majoritairement composé de retraités!!) un petit déjeuner près de PERIGUEUX. Nous poursuivons notre route et passons près de Brive pour arriver à Martel.

Dans ce village, un train à vapeur nous attend pour parcourir un trajet, à plus de 80 mètres de haut en corniche, qui nous permet de découvrir la Vallée de la Dordogne. Quelques arrêts donnent la possibilité aux nombreux voyageurs, de prendre des belles photos. Le voyage aller-retour a un parcours de 13 kms et dure 1 heure. Dans cette gare il y a quelques anciennes locomotives à vapeur et plusieurs anciens wagons de voyageurs. Nous quittons ce joli village pour nous rendre dans une ferme auberge située à Cuzance pour y déjeuner. Il nous est servi des produits cultivés et cuisinés par les membres de la famille qui tiennent cette auberge. Après le repas, dans une petite boutique, présentation des produits locaux et des achats sont faits (truffes, noix,) Puis le chef de famille nous conduit vers la truffière, il nous donne de précieuses informations concernant la façon dont les truffes poussent, le moment de la récolte (du 15 décembre à fin janvier). Il fait travailler son chien qui nous montre son action pour sortir une truffe de terre. Il est l'heure de quitter cette belle région et sur le chemin du retour, nous faisons une brève halte " technique " pour arriver à destination finale à 19h30.

Tous les participants sont satisfaits de cette journée pendant laquelle le soleil nous a accompagnés.



LE TEMPS DE VIVRE

RETOUR SUR L'AGENDA DE L'ASSOCIATION

Durant cet été particulièrement torride, le Temps de Vivre a maintenu ses activités du jeudi après-midi et organisé par ailleurs, quelques sorties et repas au Club ou au restaurant.

Ce dernier trimestre, l'agenda de l'association est déjà bien étoffé :

Dimanche 20 novembre - déjeuner-spectacle au Grain de Folie.

Jedi 8 décembre - le repas de Noël de l'Association avec animation musicale

Samedi 17 et dimanche 18 décembre - Festival des lanternes à Montauban

Contact : Françoise BLANCO,
Présidente 06 12 05 26 66





CONFERENCE

L'INQUISITION



Conférencier : Didier LACAMPAGNE

Vendredi 18 novembre 2022 à 19h30
Salle Maurice Déjean / POMPIGNAC

Entrée libre / collation offerte

LUDOTHÈQUE TERRES DE JEU

2EME CAFÉ DES PARENTS -12 NOVEMBRE -

PARLER ÉCOUTER COMPRENDRE

Inscription auprès de la ludothèque

"Oyez ,Oyez chers parents"
"L'atelier parentalité se poursuit et devient Le café des parents"

La ludothèque nous accueille pour l'occasion. Retrouvons-nous autour d'un café, thé et petits gâteaux pour un **Moment enrichissant et convivial assuré!**

PLACES LIMITÉES

GRATUIT

10h-12h
Château de la Seguinie
Tresses

Rencontres animées par
Laetitia Vidalie

07.83.94.06.80
ludotheque.terresdejeu@gmail.com

FNCTA

JOURNÉE RÉGIONALE DU COMÉDIEN

La Compagnie de la Laurence organise la Journée Régionale du comédien le 20 novembre, Salle Maurice Déjean de Pompignac. Participation gratuite mais sur inscription préalable.

De 10h00 à 12h30 Initiation à l'improvisation.

12h30 – 14h00 Buffet (inscription obligatoire)

14h00 – 17h00 Extraits de spectacles ou lectures proposés par les troupes participantes avec bord de scène.

Inscriptions gratuites sur le site

aquitaine.fncta.fr

Renseignements

Josiane GUILLAUME

06 11 75 36 51

FESTIVAL AUTOMNE MUSICAL

LES DERNIÈRES DATES : 12, 25 & 26 NOVEMBRE

12 novembre à 20h30 Eglise de Bonnetan / 25 novembre à 20h30
Eglise de Salleboeuf / 26 novembre à 20h30 Salle Le reflet à Tresses



Automne
Musical
DES COTEAUX
BORDELAIS



11/11 Cérémonie de Commémoration

11h - Monument aux Morts

12/11 Café des Parents Ludothèque

10h-12h - Château de la Séguinie à Tresses - voir p. 23

12/11 Caravane des ados de l'UFCV

15h-18h - Plaine des sports
plus d'infos www.pompignac.fr

12/11 L'automne musical des Coteaux

Bordelais - Duo OANA ou le piano à 4 main - 20h30 - Eglise de Bonnetan
Gratuit

13/11 Bal Lindo Tango

16-21h - Salle Maurice Déjean

16/11 Théâtre de Guignols

16h - Place de l'Entre-Deux-Mers - 5€

17/11 Conseil Municipal

19h - Salle Maurice Déjean

18/11 Conférence "L'Inquisition" organisé

par l'Espace Citoyen Pompignacais
19h30 - Salle Maurice Déjean - entrée libre, collation offerte - voir p. 23

19/11 Théâtre de Guignols

11h/16h - Place de l'Entre-Deux-Mers - 5€

21/11 Projection du film "Le génie des arbres"

Séance offerte par la mairie - voir p. 24

25/11 L'automne musical des Coteaux

Bordelais - Quatuor clarinette, trompette, saxophone et piano - 20h30 - Eglise de Salleboeuf - Gratuit

26/11 L'automne musical des Coteaux

Bordelais Mozart à Paris - 20h30 - Salle Le reflet à Tresses - Gratuit

3-4/12 Marché de Noël organisé par la

Mairie - Salle des fêtes et place de l'Entre-Deux-Mers - voir détails p. 13

9/12 Concert de l'Ecole de Musique

19h - Salle des fêtes - voir détails p. 16

10/12 Conférence "Eveil au Bouddhisme par les 4 nobles vérités de Bouddha"

organisé par l'Espace Citoyen Pompignacais - 19h30 - Salle Maurice Déjean - entrée libre, collation offerte

11/12 Bal Lindo Tango

16-21h - Salle Maurice Déjean

14/12 Rénovation énergétique :

permanence tenue par SOLIHA
organisée par la Cdc Coteaux Bordelais

15/12 Exposition d'Art Floral

organisée par l'Association Ecole d'Art Floral d'Aquitaine - 15h-17h30 - Salle Maurice Déjean

17/12 Séance cinéma de Noël pour les

enfants - offerte par la Mairie - 15h - Salle des fêtes - voir p. 16

Vous avez des idées d'article à faire paraître ?

N'hésitez pas à nous contacter sur la nouvelle adresse email
communication@pompignac.fr

CINÉMA

PROJECTION OFFERTE PAR LA MAIRIE

Lundi 21 novembre à 19h / salle polyvalente / projection du film « Le génie des arbres » - proposé par la Mairie - entrée gratuite - Tous publics



Depuis près de 400 millions d'années, les arbres ont su développer des capacités d'adaptation exceptionnelles qui leur ont permis de vivre sous tous les climats et dans les situations les plus hostiles.

En s'appuyant sur les plus récentes découvertes scientifiques, ce film nous entraîne dans un voyage de l'échelle moléculaire jusqu'à l'échelle planétaire, à la découverte des super-pouvoirs de l'arbre.

Hypersensibles et ultra-connectés, en constante interaction avec leur environnement, ils sont un modèle de résilience, d'équilibre énergétique et de gestion des ressources dont nous avons beaucoup à apprendre.

Car il y a urgence. Si la science met en lumière le rôle inestimable des arbres dans l'équilibre de notre planète, elle souligne aussi leur très grande fragilité face à la rapidité du changement climatique. Ils sont pourtant nos meilleurs alliés pour préserver la vie sur terre.

PROGRAMME CINÉMA NOVEMBRE DÉCEMBRE

LUNDI 14 NOV.	14h30	Plancha) CINÉ THÉ
MERCREDI 16 NOV.	20h30	La conspiration du Caire
LUNDI 21 NOV.	19h	Le génie des arbres
MERCREDI 23 NOV.	20h30	Mascarade
LUNDI 28 NOV.	14h30	Couleurs de l'incendie) CINÉ THÉ
MERCREDI 30 NOV.	20h30	Les Amandiers
MERCREDI 7 DÉC.	20h30	Armageddon Time (VO)
LUNDI 12 DÉC.	14h30	Les miens) CINÉ THÉ
MERCREDI 14 DÉC.	20h30	Saint Omer (Alice Diop)
SAMEDI 17 DÉC.	15h	Enzo le croco Séance offerte par la mairie



Bulletin d'information
Directrice de la publication :
Céline Deligny-Estoverit

Conception-rédaction :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 500 exemplaires
par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

IMPRIM'VERT®

